

Présentation du collectif des morts de la rue de Nantes, l'Association « De l'ombre à la lumière »

Les principes qui réunissent les bénévoles du collectif sont :

- De rendre leur dignité à ces personnes qui ont une histoire et une place dans la société par-delà toute catégorisation et représentation sociale.
- D'être sensible au ressenti de leur famille et de leurs proches.
- De s'interroger sur ce que veut dire, dans une société, le décès dans la rue ou des suites de la rue.

Les objectifs de ce collectif sont :

- D'honorer et se souvenir de ces personnes pour valoriser et transmettre leur mémoire.
- De les « sortir » de l'oubli, de l'indifférence, de l'anonymat.

Elles ont vécu et sont décédées sur le territoire de l'agglomération, et font partie de notre histoire collective.

- De prolonger la réflexion avec les différents partenaires locaux et organismes sociaux :

- CCAS, Service des Tutelles, CRIFO, UDAF, Confluence

Représentants des pouvoirs publics : Mairie, Pompes funèbres, Police, Services de Santé des Hôpitaux, Médecins du Monde.

Le collectif porte plusieurs actions et notamment :

Diffuser l'information au sein du CASA, une fois le permis d'inhumation délivré et les formalités administratives établies, 2 situations de rencontrent :

Si la personne décédée a un référent social ou est connue d'un Service public : Service Social, Tutelles, CCAS, lieux d'hébergement, d'accueil de jour, Samu Social, Ce représentant mis au courant directement ou par l'Officier de Police judiciaire, est amené à rechercher la famille et s'entendre avec elle sur les modalités de la cérémonie. Il est nécessaire de faire savoir à cette famille que leur défunt n'était pas seul et qu'autour de lui s'était créé un réseau d'amitié et de solidarité, qui aimerait assister aussi aux obsèques.

Si la personne décédée était en état de solitude ou d'isolement, voire non encore identifiée, démunie de ressources ou non, les mêmes démarches peuvent être assurées par un représentant du Collectif qui se manifeste près des Services de Police et d'état civil pour contacter une éventuelle famille et en son absence ou refus, s'entendre avec les Pompes Funèbres, pour organiser une cérémonie d'au revoir.

Le but de ce collectif est d'assister et participer aux obsèques, voir même les organiser en cas de famille absente ou non investie, en constituant un groupe d'intervenants dans un esprit de complémentarité et d'ouverture. Respecter le mode de célébration civile ou religieuse, en fonction du choix personnel s'il a pu être exprimé, celui de la famille ou de toute autre personne de confiance.

Soutenir et accompagner ceux qui sont en situation de deuil, sans distinction ethnique, sociale, politique ou religieuse.

Prévoir en complément ultérieur, un espace, un lieu, un temps, un observatoire...

pour valoriser, transmettre la mémoire des défunts, (qu'ils soient encore ou non au moment de leur décès, dans l'urgence sociale), et sensibiliser ainsi les pouvoirs publics à leurs conditions de vie et de décès.